



**Sessione di u 30 di ghjennaghju di u 2023**  
**Session du 30 janvier 2023**

**Raportu N° 2023-2**  
**Rapport N° 2023-2**

**Puntu d'infurmazione nant'à u seguitu di e dumande isciute da i travagli di e cummissione**  
**Point d'information sur le suivi des demandes émanant des travaux des commissions**

**Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**  
**Rapport du Président de la Chambre des Territoires**

A l'occasion de cette nouvelle session de la Chambre des Territoires, il est important de vous présenter aujourd'hui un point d'information sur le suivi des demandes émanant des travaux des commissions.

Les demandes présentées par les présidents et/ou les rapporteurs des commissions concernées sont les suivantes :

- **Commission développement durable et lutte contre le changement climatique**

- Sensibiliser les communes et anticiper au niveau des intercommunalités pour leur permettre de pouvoir absorber au mieux le transfert de compétence « eau » en 2026 ;
- Trouver un référent « eau » au sein de la Collectivité pour établir le lien communes-communauté de communes et professionnels.

Un cycle de réunions dans les territoires va être organisé durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023 par les services de la DGA aménagement du territoire en lien avec l'Office d'équipement hydraulique.

Lors du bureau du 11 janvier, les membres ont souhaité que ce cycle soit préparé avec les représentants des territoires. Le Président du Conseil exécutif a formulé une demande dans ce sens aux conseillers exécutifs concernés.

- **Commission Incendies**

- Finaliser les conventions d'aide aux communes qui permettront aux forestiers sapeurs d'intervenir sur les domaines communaux, au-delà de la DFCl ;
- Obtenir l'état d'avancement des programmes de travaux 2022 – zones prévues et zones réalisées – ainsi que les programmes prévisionnels de travaux 2023 à transmettre, selon les compétences, aux communes ou aux intercommunalités.

Les éléments de réponses évoqués dans un premier temps devant le bureau le 11 janvier, sont apportés par les services compétents en séance.



- **Commission Politique forestière**

- Connaître la position de la Collectivité de Corse par rapport au document « programme forêt-bois » avec la désignation d'un référent au sein du Conseil exécutif ;
- Mettre en place une convention de mise à disposition de moyens entre les services de la Collectivité de Corse et les communes forestières pour effectuer de petits travaux d'entretien.

Les éléments de réponses évoqués dans un premier temps devant le bureau le 11 janvier, sont apportés par le Président et les services compétents en séance.

- **Commission PADDUC**

Le questionnaire à destination des maires en vue de la révision du PADDUC a été validé par le Conseiller exécutif compétent, Julien PAOLINI.

Il a été présenté devant la commission ad hoc de la Chambre des Territoires, pour avis, le 23 janvier, comme cela avait été demandé lors des réunions de travail précédentes. Des demandes de modification ont été formulées par les commissaires présents.

Le document amendé en conséquence est présenté en séance.

*Vi pregu di dibàttene.*

Je vous prie de bien vouloir en débattre.